

KOMITÉ POPILE

jik an bout!



Responsable de publication : Jean ABAUL – Contact : 0696 41 41 32 / cncpmartinique@gmail.com

EDITORIAL

**PUISONS DANS NOTRE PASSÉ, ASSUMONS LE PRÉSENT,
POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !**

Jik An Bout a choisi de proposer en guise d'éditorial le texte de la Déclaration commune publiée par quatre organisations anticolonialistes martiniquaises qui, 150 ans après l'insurrection de septembre 1870, entendent poursuivre la lutte pour l'émancipation et la souveraineté.

PUISONS DANS NOTRE PASSÉ, ASSUMONS LE PRÉSENT, POUR CONSTRUIRE NOTRE AVENIR !

Il y a 150 ans, 22 ans après l'abolition de l'esclavage, en septembre 1870 des milliers de martiniquais.es se soulevaient contre le régime colonial avec son cortège de racisme et d'inégalités sociales. Cette rébellion appelée « Insurrection du Sud » a été écrasée dans le sang. Des centaines d'hommes et de femmes ont été massacrés par l'armée française et les milices des békés et de la bourgeoisie mulâtre. Ils vont faire régner un régime de terreur dans la population durant plusieurs mois. Par la suite, la justice coloniale a infligé des peines de mort, de bagné, de travaux forcés et des centaines d'années de prison aux combattants de la dignité martiniquaise.

Cette insurrection à caractère national avec un contenu révolutionnaire, n'a pas eu de suite positive immédiate conséquente. Les mouvements s'inscrivant dans une démarche de progrès se sont impliqués dans une logique d'assimilation qui a abouti en Mars 1946 avec le vote de la loi de départementalisation. La départementalisation n'a résolu ni la question nationale ni la question sociale, malgré les luttes constantes des masses laborieuses, menées avec courage et détermination pour l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie.

En dépit des réformes coloniales attribuant à notre pays

**NOU JA PIJÉ ASÉ
AN NOU MATÉ
KAT-LA**



différents habillages institutionnels (département, région, collectivité territoriale), la réalité est que la société raciste et inégalitaire issue de l'esclavage s'est maintenue jusqu'à ce jour. Ce sont toujours les mêmes, les

capitalistes européens, la caste béké avec quelques membres des autres couches de la bourgeoisie locale, qui détiennent la richesse et le pouvoir économique avec le soutien de la puissance coloniale française et la complicité d'une « élite » petite-bourgeoise aliénée.

Aujourd'hui, comme en 1870, dans sa même logique coloniale, le pouvoir français utilise le système militaire, éducatif et judiciaire sous l'égide d'un préfet gouverneur pour frapper les militants de la cause légitime du combat contre l'empoisonnement au chlordécone et autres pesticides qui réclament condamnation et réparation aux coupables.

La réalité se sont des maux de plus en plus grands qui frappent les travailleurs, les masses populaires de notre société (chômage massif, émigration massive des forces vives, forte immigration d'une population européenne, renforcement de la dépendance financière et alimentaire, destruction des terres agricoles, entrave à la production, empoisonnement etc...) mettant même en danger notre existence en tant que peuple.

Les événements récents liés à la pandémie de COVID ont à nouveau montré que seuls les hauts fonctionnaires français ont un pouvoir de décision sur la santé et la vie de notre peuple.

Les luttes populaires n'ont jamais cessé depuis 1870. Aujourd'hui, la résistance martiniquaise existe bel et bien, notamment incarnée par une fraction importante de jeunes inquiets vu les perspectives

d'emploi et la situation en matière de santé, qui se battent contre les injustices, pour leur identité et leur dignité, pour leur avenir, pour leur existence. De plus en plus nombreux sont les Martiniquais et Martiniquaises qui aspirent à prendre leur destinée en main.

Aujourd'hui, la société martiniquaise est ankayé. Le cadre statutaire colonial ne permet pas au peuple martiniquais de maîtriser son destin et de construire son avenir. La participation à la gestion des institutions coloniales a largement montré ses limites, la « démocratie » restera toujours un leurre sous la domination coloniale.

Nous, organisations soussignées, dénonçons à l'attention du monde le fait que la Martinique est une colonie depuis 385 ans, où les droits élémentaires légitimes de notre peuple ne sont nullement reconnus. Seule la prise en mains par les martiniquais.es de leur destin peut permettre d'arrêter la course à l'abîme et à la destruction que connaît notre société. La condition nécessaire minimale pour y parvenir est l'indépendance de la nation martiniquaise. Nous nous démarquons fermement des géneurs d'habitation semeurs d'illusions qui visent à pérenniser le système. La victoire ne pourra être acquise qu'au prix d'un haut niveau de conscience des masses et de l'engagement total des militants de la cause nationale pour l'indépendance de notre patrie et la souveraineté de notre peuple.

Nous organisations soussignées, appelons le peuple Martiniquais à bâtir cette cons-

science nationale sur des bases durables :

- d'implication large de recherche de solution devant aboutir à notre souveraineté pleine et entière,
- de respect de notre identité,
- d'union entre les mouvements populaires du pays,
- de solidarité entre les pays de la caraïbe,
- de consolidation de nos liens avec les peuples du continent mère AFRIQUE,
- de saine collaboration avec tous les peuples du monde.

Nous, organisations soussignées, proclamons qu'en ce 150^{ème} anniversaire de l'insurrection de septembre 1870, reprenant le flambeau de la dignité et du courage de nos ancêtres combattants, héros de notre histoire. nous entendons prôner une ligne politique et des actions de rupture avec le système français d'oppression. Notre objectif est clairement de poser les bases d'une Union Nationale Martiniquaise et d'une offensive populaire pour arracher notre pays de la nuit coloniale et pour ériger un État Martiniquais démocratique, agissant sous le contrôle du peuple, pour construire une Martinique solidaire débarrassée du racisme et des inégalités structurelles.

GLORIYÉ LÉ KONBATAN SEPTANM 1870 !

ANSANM NOU KA VANSÉ, ANSANM NOU KÉ GENYEN !

CNCP, MODEMAS, MPREOM, PKLS

Martinique, Le 10 septembre 2020.



Pawol Fondok

« J'ai l'impression d'être ridicule
dans leurs souliers
dans leurs smoking
dans leur plastron
dans leur faux-col
dans leur monocle
dans leur melon

J'ai l'impression d'être ridicule
avec mes orteils qui ne sont pas faits
pour transpirer du matin jusqu'au soir qui déshabille
avec l'emmaillotage qui m'affaiblit les membres
et enlève à mon corps sa beauté de cache-sexe

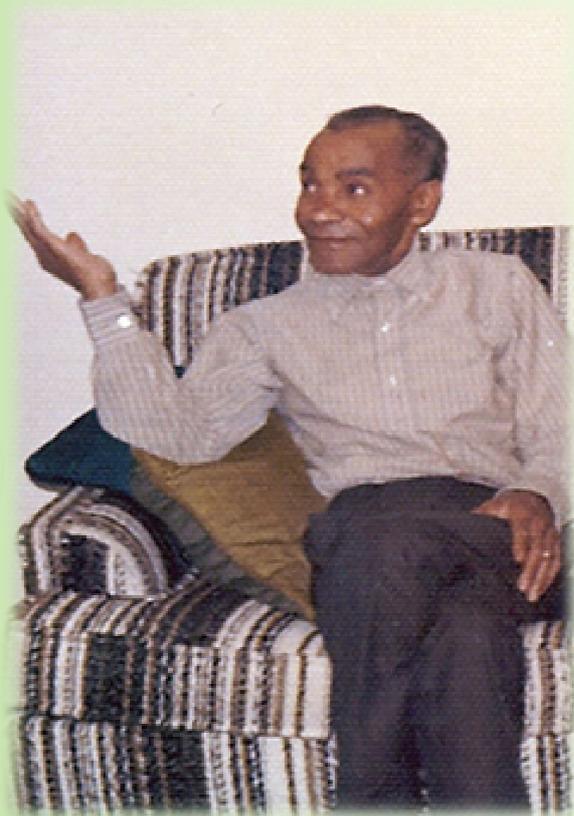
J'ai l'impression d'être ridicule
avec mon cou en cheminée d'usine
avec ces maux de tête qui cessent
chaque fois que je salue quelqu'un

J'ai l'impression d'être ridicule
dans leurs salons
dans leurs manières
dans leurs courbettes
dans leur multiple besoin de singeries

J'ai l'impression d'être ridicule
avec tout ce qu'ils racontent
jusqu'à ce qu'ils vous servent l'après-midi
un peu d'eau chaude
et des gâteaux enrhumés

J'ai l'impression d'être ridicule
avec les théories qu'ils assaisonnent
au goût de leurs besoins
de leurs passions de leurs instincts ouverts la nuit
en forme de paillason

J'ai l'impression d'être ridicule
parmi eux complice
parmi eux souteneur
parmi eux égorgueur
les mains effroyablement rouges
du sang de leur ci-vi-li-sa-tion »



Léon-Gontran Damas
« Pour Aimé Césaire »



INITIATIVES ALTERNATIVES

CAMP DE LA JUSTICE CLIMATIQUE A BRUXELLES

Du 3 au 6 septembre, s'est tenu le "Climate Justice Camp" (camp de la justice climatique), à la FLAC (foyer de lutte anti-carcérale), à Bruxelles. Une de nos compatriotes y a participé, elle nous en parle.



Au sein de ce lieu occupé et auto-géré ont été brassés de nombreux sujets, indissociables de la lutte écologique, trop souvent aseptisée par les occidentaux privilégiés qui en font un loisir. En effet, loin d'un militantisme performatif bourgeois, les organisateurs et organisatrices de cet événement ont donné la parole aux militant.e.s anti-colonialistes, anti-racistes, féministes, anti-spécistes, queer, anti-carcéraux afin d'imbriquer tous ces combats contre les oppressions systémiques induites par le système capitaliste dans la lutte contre le réchauffement climatique. Nous

y avons présenté notre documentaire « décolonisons l'écologie », réalisé en Martinique, en vue de mettre en exergue que les personnes racisées et colonisées sont les premières concernées par la crise capitaliste aux impacts environnementaux, sociaux et sanitaires. Pourtant, celles ci sont invisibilisées au sein de la lutte écologique mainstream, dans les instances de décisions, de construction des stratégies de lutte et de production des enseignements. C'est pourquoi nous avons écouté et appris de celles et ceux qui, depuis la caraïbe, et notamment en Martinique sont les mieux placées pour apporter des solu-

tions radicales à ce système colonial, écocide et génocide.

Le public a extrêmement bien accueilli la bande annonce de ce reportage réalisé en financement participatif et est impatient de le découvrir dans son entièreté.

(Lien de la bande annonce :

<https://youtu.be/LbkADa3JELk>).

Par ailleurs, Malcom Ferdinand et Cannelle Fourdrinier ont animé un panel portant sur l'écologie décoloniale, afin d'évoquer les désastres écologiques et humains qu'engendre la société de plantation, qui, au delà de son implantation dans la caraïbe, régit finalement le fonctionnement de notre monde. Ont été abordés les luttes menées par les ouvrier.e.s agricoles de la Martinique, contre la précarité forcée par les grands planteurs de banane et de canne à sucre, et contre l'empoisonnement de cette classe, mais encore contre celui de l'ensemble des Martiniquais.es et Guadeloupéen.ne.s au chlordécone et autres produits phytosanitaires.

Cette conférence est disponible sur YouTube :

<https://youtu.be/n5yd-Cak054>.



BIENVENUE A FAITH

L'association ESA-Caraïbes (Enfant Soleil d'Avenir- Caraïbe) poursuit sa mission de coopération médicale en accompagnant une intervention chirurgicale cardiaque concernant la jeune Faith originaire de St-Vincent. Nous publions avec plaisir le communiqué que nous a fait parvenir son secrétaire Christian JEAN-ETIENNE.



“ ESA Caraïbes a accueilli ce dimanche matin la petite Faith et sa maman à la ZAG Aimé Césaire. Venant de Saint-Vincent, la petite Faith est à la Martinique pour un cathétérisme interventionnel cardiaque dans le service du Dr Hugues Lucron ce mardi.

Elle sera accueillie durant son séjour au sein de la famille Jesophe, Françoise et Alex, qui étaient venus l'attendre ce matin à l'aéroport.

Cette opération a été rendue possible grâce à un partenariat avec l'ONG américaine World Pediatric Project, qui finance intégralement le coût de l'intervention médicale, et le Centre interrégional de cardiologie pédiatrique du CHU de Martinique avec lesquels l'association ESA Caraïbes est heureuse de collaborer régulièrement pour l'accueil de jeunes patients caribéens à la Martinique.”



Le Président de ESA-Caraïbes,
Patrice LEFAUCHEUR,

Contact pour informations
: +33 6 43 80 66 34



■ RETOUR DES INSECTICIDES « TUEURS D'ABEILLES »

Alors que 80 % des populations d'insectes ont déjà disparu en Europe et que l'on sait que les insectes pollinisateurs sont indispensables à la reproduction de 75 % des espèces cultivées, le gouvernement français planifie le retour en force de l'utilisation des néonicotinoïdes pour garantir les profits des gros capitalistes de l'agriculture. Nous vous proposons des extraits d'un article de Sophie CHAPELLE publié sur le site www.bastamag.net qui permet de mesurer l'ampleur du crime écologique.



“(…) Le 6 août, le nouveau ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie, annonce que les producteurs de betteraves pourront à nouveau utiliser des néonicotinoïdes à partir de 2021 [1]. Cette famille d'insecticides, qui agit sur le système nerveux central des insectes, est accusée de contribuer à la disparition des pollinisateurs, comme les abeilles. Les néonicotinoïdes sont pourtant officiellement interdits en France depuis le 1er septembre 2018, en vertu de la loi biodiversité adoptée en août 2016.

*Un mois tout juste après sa nomination, Julien Denormandie décide donc d'accorder une dérogation, sous la pression des betteraviers confrontés au puceron vert du pêcher (*Myzus persicae*) qui raffole de leurs plants. Mais les betteraviers ne seraient pas les seuls bénéficiaires. Selon l'avant-projet de loi que Basta ! a pu consulter et qui a été adressé au Conseil national de la transition écologique, la dérogation pourra être demandée pour tout néonicotinoïde et pas uniquement pour ceux utilisés pour la betterave.*

Comme le note l'avocat Arnaud Gossement, l'obligation de procéder à un bilan environnemental avant d'obtenir cette dérogation est également supprimée ! (…)

Dénonçant les arguments fallacieux du gouvernement, et citant le syndicat agricole “Confédération paysanne” Sophie CHAPELLE rappelle que des alternatives existent :

« Elles nécessitent de repenser les modes de production en plaçant les cultures dans un écosystème comportant des ravageurs mais aussi des alliés (les auxiliaires) ». Haies, rotations assez longues, taille raisonnable des parcelles, diverses méthodes de lutte biologique, tels que le recours à des biostimulants ou les traitements aux huiles essentielles, sont autant de pistes, selon ce syndicat, pour mieux réguler les populations de pucerons. « Si dans certains cas ces méthodes ne sont pas assez efficaces, des insecticides moins dangereux que les néonicotinoïdes sont déjà homologués et utilisables », rappelle le syndicat. « La betterave cultivée selon le cahier des charges de l'agriculture biologique semble, elle, peu ou pas

touchée par la jaunisse », pointent dix-huit organisations environnementales, dans une lettre commune. Elles dénoncent les faiblesses du modèle agricole industriel. Le gouvernement annonce de son côté débloquer cinq millions d'euros pour la recherche d'alternatives (…). En octobre 2019, des scientifiques du CNRS et de l'Inra ont démontré que la pollinisation gratuite des abeilles est bien plus avantageuse que l'utilisation de pesticides. (…)

Selon l'association Générations futures, le gouvernement a ouvert une « boîte de Pandore » avec cette possibilité de dérogations pour les néonicotinoïdes. L'association redoute que d'autres filières leur emboîtent le pas.

La pétition lancée le 7 août pour « refuser le retour des insecticides tueurs d'abeilles en France » a recueilli plus de 120 000 signatures. (…)



■ CE QUE VAUT LA PAROLE DE L'ETAT FRANÇAIS !

“Nous ne négocierons jamais avec les terroristes !” Ces propos de matamores ont été souvent martelés dans les médias par les chefs d'Etat qui se sont succédés en France. Au nom de ce grand “principe”, ils ont parfois causé le prolongement du calvaire subi par des otages détenus par des terroristes. Aujourd'hui, la preuve est faite que des accords secrets peuvent être scellés avec les poseurs de bombes.

Des avocats de victimes du terrorisme ont récemment révélé que des documents provenant d'archives des services du Premier ministre font état d'un accord secret passé entre les renseignements français et le groupe Abou NIDAL accusé de l'attentat de la rue des Rosiers*. Le marché garantissait aux membres du groupe l'absence de poursuites en France s'ils s'engageaient à ne plus y commettre d'attentat! Autrement dit : “Allez tuer ailleurs!”. Les informations rapportées dans un article consacré à cette affaire publié sur le site “middleeasteye.net” méritent d'être connues de tous.

“Selon le quotidien français Le Parisien, qui a révélé l'information lundi, des documents en provenance du cabinet du Premier ministre Michel Rocard et versés au dossier d'instruction sont venus accréditer l'existence d'un tel accord. Parmi ces documents, un compte-rendu d'un

« entretien avec le Fatah-Conseil révolutionnaire », l'autre nom du groupe Abou Nidal, datant d'octobre 1985 et qui évoque, selon Le Parisien, « noir sur blanc un accord passé avec le groupe terroriste et qui s'insurge du “non-respect des engagements antérieurs” de la France ».

Les documents déclassifiés en août dernier des archives du Premier ministre démontrent l'inquiétude des autorités françaises face à la « déception » du groupe Abou Nidal qui s'estime délié, en octobre 1985, de sa « promesse de considérer [le territoire français] comme un sanctuaire ». Quelle concession fait alors la France pour éviter « une action terroriste de type rue des Rosiers » promise par le groupe Abou Nidal dans « les 48 heures »? Selon une lettre manuscrite émanant du Premier ministre et remise récemment à la justice, « la contrepartie demandée par cette organisation est la libération des deux



détenus [Husni Abdul Quadir] Hatem et [Assad] Kayed ».

Les deux Palestiniens ont été condamnés en 1978 à quinze ans de prison pour l'assassinat d'Ezzedine Kalak, cadre de l'OLP à Paris, et ils seront libérés en février 1986. Les révélations antérieures d'Yves Bonnet sont ainsi corroborées. En janvier 2019, l'ancien directeur de la DST avait déclaré au juge chargé d'enquêter sur l'attentat de la rue des Rosiers : « On a passé une sorte de deal verbal en leur disant : “Je ne veux plus d'attentat sur le sol français et en contrepartie, je vous laisse venir en France, je vous garantis qu'il ne vous arrivera rien”. »

« Un pacte oral ignoré des nombreux enquêteurs et magistrats qui se sont succédé durant trois décennies sur ce dossier insoluble.

Sur procès-verbal, Yves Bonnet confirme un “engagement donné aux représentants d'Abou Nidal de ne pas être poursuivis en France” », affirmait alors Le



Parisien. Contacté par le journal en août 2019, « Yves Bonnet assume ce pacte, destiné selon lui à "assurer la sécurité des Français" ».

D'après ces révélations en 2019 au quotidien parisien, l'ancien maître espion organise une rencontre, peu après l'attentat de la rue des Rosiers, entre ses collaborateurs et des membres du groupe Abou Nidal. « Selon [Yves Bonnet], il ne s'agissait pas des tueurs de la rue des Rosiers, mais de leurs "comparses" », précise Le Parisien. Les termes de l'accord scellé lors de cette rencontre sont les suivants : « Les membres d'Abou Nidal réfugiés à l'étranger sont autorisés à "venir en France, sans risque" » d'être poursuivis ; en contrepartie, ils s'engagent "à ne se livrer à aucune action violente" », indique le journal. Satisfait, Yves Bonnet assurait au Parisien : « Et ça a marché, il n'y a plus eu d'attentats à partir de fin 83, en 84 et jusqu'à fin 1985 [...] Après, qu'ils

commettent des attentats en Italie, par exemple, ça ne me regardait pas tant qu'il n'y avait rien sur le sol français « En prenant connaissance des documents, on comprend qu'il y a un accord », confirme à l'AFP l'avocat Avi Bitton, qui défend trois anciennes employées du restaurant Jo Goldenberg, visé par cette attaque à la grenade et aux pistolets-mitrailleurs.

« Ce que nous révèlent les derniers documents, c'est que malheureusement la volonté politique est peut-être insuffisante quand on voit qu'il y a probablement eu une forme de marché conclu avec les terroristes », ajoute-t-il.

Alors que la justice française a délivré des mandats d'arrêt internationaux contre quatre suspects, dont deux sont réfugiés en Jordanie et un en Norvège, « on peut craindre que ces demandes d'extradition [...] soient de pure forme [et] que le gouvernement n'exerce pas la pression diplomatique nécessaire », s'inquiète l'avocat.

Face à ces « preuves de l'accord », « le citoyen est choqué », tranche maître Romain Boulet, avocat de la sœur d'une victime, estimant que la priorité, c'est « l'exécution des mandats d'arrêt et la tenue d'un procès ». « On a des noms, des adresses, il faut aller les chercher », demande-t-il.

L'accord entre les autorités françaises et le groupe Abou Nidal « permet sans doute aussi de comprendre les difficultés rencontrées durant plus de 30 ans par la police et la justice pour arrêter les auteurs de la tuerie », estime Le Parisien."

Question :

Ces révélations ont-elles provoqué un traitement médiatique correct et des procédures judiciaires conséquentes ?

* Cet attentat a eu lieu dans le quartier juif historique de Paris le 9 août 1982, causant 6 morts et 22 blessés.

SUGGESTION DE LECTURE

☞ <https://www.investigacion.net/> **Le « séparatisme »? Il est surtout dans la morgue des élites !** par Alain RUSCIO

☞ <https://www.legrandsoir.info/> « Depuis la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont de plus en plus adopté les caractéristiques d'un État fasciste » par Bruce FRANKLIN.





Deux poids, deux mesures !

Un opposant russe prétendument empoisonné sur ordre des services secrets russes : Tout le monde s'y met ! Les dites grandes puissances, la France en tête, à l'occasion de la récente réunion des ministres des affaires étrangères du G7 (France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, USA, Canada, Japon), condamnent très fermement. Ils demandent des comptes au Président Vladimir Poutine, exigent des enquêtes indépendantes et agitent la menace de sanctions.

Avec la complicité de l'Etat français, à la demande des propriétaires terriens, notamment ceux de la caste béké, deux dérogations ont été accordées pour continuer à utiliser des pesticides dangereux en agriculture (dont le chlordécone) ; les peuples Martiniquais et Guadeloupéens, en premières ligne les ouvriers (es) agricoles, les pêcheurs, sont massivement empoisonnés et, là, rien ! : le silence !

Les militants et militantes qui demandent justice et réparation sont gazés, matraqués, condamnés à la prison ferme.

Le colonialisme, c'est ça ! Le racisme, c'est ça !



LA PAROLE A

JOCELYN PRESENT

Chaque année, à quelques jours de la rentrée scolaire, des enseignants Martiniquais et Martiniquaises sont sommés par le ministère de l'Education Nationale de rejoindre des postes d'enseignements en France. Le gouvernement se moque totalement des terribles conséquences de ces déportations sur les plans familial, pédagogique et économique. Jik An Bout a interrogé à ce sujet M. Jocelyn PRESENT qui est Secrétaire Académique du syndicat enseignant FNEC FP FO Martinique.



Comment le Ministère justifie-t-il ces affectations arbitraires?

Depuis 2010 le ministère de l'Education nationale procède systématiquement à l'affectation des antillais lauréats aux concours et plus particulièrement ceux de la Martinique, vers des académies de France comme Versailles, Créteil et Paris. Les collègues sont souvent affectés en zones difficiles délaissées par les enseignants de l'hexagone. Le SNETAA FO Martinique s'est toujours opposé à cette politique systématique. Pour se justifier l'administration avance souvent les arguments suivants :

- Pas de postes ;
- Diminution des effectifs dû à la baisse démographique ;
- Académie déficitaire au niveau budgétaire.

En réalité nous subissons une règle d'affectation nationale qui fait de la Martinique un vivier permanent pour certaines académies déficitaires en professeurs (Versailles, Créteil, Paris,...).

Simultanément, un recrutement de contractuels est annoncé par le rectorat dans certaines disciplines déficitaires en enseignants. Les nouveaux contractuels deviendront dans quelques années les victimes de cette politique quand ils passeront à leur tour les concours.

C'est donc une stratégie à la fois politique et financière qui permet de compenser le déficit en enseignants de certaines académies de l'hexagone et d'effectuer des économies au niveau de l'académie Martinique au détriment de la qualité de l'enseignement et de la vie des familles qui sont disloquées.

La politique régulière de suppressions de postes chaque année facilite cette stratégie d'affectation systématiques de nos jeunes enseignants vers l'hexagone, en même temps qu'elle bloque ceux qui enseignent déjà en France et qui demandent de revenir au pays.

Quelles sont les conséquences, pour les concernés, leurs familles et les élèves ?

Les principales conséquences pour les concernés par les affectations forcées sont familiales, financières, médicales et psychologiques. En effet la plupart des collègues ont des responsabilités familiales (enfants, conjoints ou conjointes, ascendants, ...). Ils sont déjà fortement engagés sur le plan financier avec des prêts qu'ils devront continuer à assurer à l'aide d'un salaire amputé de 40 %. Quelques enseignants sont fragilisés par les événements et ont des engagements familiaux importants ; ils ne partiront pas préférant se mettre



en disponibilité. Le départ forcé engendre un état psychologique au plus bas, face à l'obligation d'abandonner leur famille pour se retrouver dans des établissements difficiles. Il arrive que l'état de santé de certains collègues se dégrade au point où leur médecin entame une procédure de (CLM) Congé en Longue Maladie. Nous avons vu également quelques collègues démissionner plutôt que d'accepter de partir sachant qu'il y avait des moyens pour rester au pays. C'est le sentiment d'injustice, qui les a poussé à quitter l'Éducation nationale après un investissement de plusieurs années en tant que contractuels.

Les familles des enseignants concernés supportent mal leur départ car ce sont des pères, pères, soutien de famille, ...

Nos élèves sont également touchés par cette politique qui privilégie l'économie au détriment de la pédagogie. Ils se retrouvent parfois face à de nouveaux enseignants qui n'ont pas encore acquis l'expérience. Dans certaines disciplines, ils restent des semaines sans professeurs faute d'enseignants dans l'académie. Nous ne sommes pas opposés au recrutement de contractuels à condition que le vivier d'enseignants soit vide, qu'ils soient formés, et qu'ils ne soient pas systématiquement affectés dans l'hexagone en passant le concours.

Des propositions ont été faites par les syndicats pour leur permettre de rester, dans l'académie. Ont-elles été prises en compte par les autorités ?

Quelques propositions ont été faites pour permettre aux collègues de rester au pays à savoir :

- Revoir le principe de calcul des moyens pour ne pas continuer à supprimer des postes ;
- Tenir compte du caractère rural de notre territoire trop souvent considéré comme une académie urbaine, alors que les moyens de transports ne sont pas développés, le taux de familles en difficultés financières est élevé, nos PCS (Profession et Catégorie Socio-professionnelle) sont défavorables, le niveau de lecture-compréhension est insuffisant et en dessous du taux national, ...
- Mettre en place un moratoire sur la suppression des postes ;
- Utiliser les enseignants formés pour la mise en place d'un vrai projet pédagogique adapté pour

lutter contre le décrochage et accompagner efficacement nos jeunes dans leur apprentissage et leur formation.

Les autorités ne se sont pas prononcées favorablement pour ces propositions. Chaque année, suite à des mouvements de revendications, le ministère et le rectorat font des promesses qui ne sont pas tenues. Il arrive que pour certains dossiers épineux le SNETAA FO obtienne le maintien des collègues concernés, mais cela ne règle pas le « problème de fond » et on se retrouve dans la même situation l'année suivante.

Suite à notre dernière mobilisation du mois de février 2020, les IG (Inspecteurs Généraux) de l'éducation nationale qui s'étaient déplacés pour la circonstance ont proposé la tenue d'assises de l'éducation nationale qui permettraient de poser le problème de suppressions systématiques de postes et de faire des propositions concrètes. La FNEC FP FO Martinique acceptera de participer à ces assises que si nous avons la conviction que nos propositions seront vraiment prises en considération. Ce sera l'occasion de s'engager fermement et de proposer des solutions pour ne plus se retrouver dans cette situation d'affectations forcées qui pénalise notre jeunesse. L'Education nationale a le devoir et l'obligation à participer à la lutte contre la chute démographique principalement due à une forte mobilité de nos jeunes.

Chaque année, des professeurs Martiniquais, sont expédiés en France et, dans le même temps, on assiste à l'arrivée de nouveaux enseignants venant de France, qui s'installent, tant dans le primaire que dans le secondaire. Comment l'expliquer ?

Parallèlement au départ forcé de nos enseignants, il est à noter un mouvement inverse d'affectation en Martinique, de nouveaux enseignants de l'hexagone. C'est un phénomène qui se fait hors contrôle des commissaires paritaires qui en font le constat plusieurs mois plus tard. L'administration évoque pour nous un « texte légal » qui autorise le rapprochement de droit du conjoint ou de la conjointe d'un cadre ou d'un haut fonctionnaire.

Parfois on nous indique que la discipline est fortement déficitaire. Il est à remarquer que dans ce cas le recrutement de contractuel serait justifié mais n'est pas réalisé. Il arrive également qu'on



nous dise que le ministère a imposé à l'académie une affectation dans une discipline non déficitaire pour compenser l'excédent de certaines académies de France, cela provoque un surnombre qui défavorise nos collègues affectés de force hors de l'académie. La FNEC FP FO s'est déjà positionnée contre cette politique qui risque de perdurer avec les nouvelles modalités d'affectation provenant de la réforme de la fonction publique, qui écarte les commissaires paritaires des décisions d'affectation en ne tenant plus des CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique). Nous devons nous battre pour reconquérir ce droit de regard sur la gestion des personnels.

Concernant les concours notamment au niveau du primaire, il faut que nos jeunes s'y intéressent

davantage pour réussir, rester ou revenir au pays. Si nous laissons la place vide nous favorisons l'affectation de nouveaux enseignants de l'hexagone. La volonté de nos jeunes de rester ou revenir au pays doit être forte. Sans la conviction et la volonté de nos jeunes, le phénomène va s'accroître et nous défavorisera. On va encourager ce que Césaire a appelé « génocide par substitution », qui se fait au fil du temps. Nous devons être vigilants et lutter contre les injustices au niveau des affectations, mais nous devons également être acteur de notre avenir et de celui de la Martinique.”

N.B. Nous publierons dans une prochaine édition la suite de l'interview qui porte sur la gestion de la crise sanitaire du Covid 19 dans les écoles.

AGENDA

INSURRECTION DE SEPTEMBRE 1870 MANIFESTASYON POU GLORYIÉ NONM ÉPI FANM KI TÉ O-KONBA.

De nombreuses organisations appellent à se mobiliser unitairement pour honorer les combattants et les combattantes qui, il y a 150 ans, s'étaient insurgés contre le racisme et les injustices. Quelques temps forts :

- * **Du 20 au 27** : Semaine Rouge-Vert-Noir. La population est invitée à arborer les couleurs sur tous les supports possibles (Drapeaux, vêtements, véhicules, objets divers.)
- * **Samedi 19** : Initiative de l'UFM sur l'habitation « La Mauny » de 15 Heures à 17 heures, village mémoire sur le thème “lakou listwa - Fanm limiè, léritaj lensireksion lisid” (histoire, atelier, théâtre musique)
- * **Mardi 22** : 18 h au Lamentin, Conférence débat sur Septembre 1870 à l'initiative du GRS
- * **Samedi 26** : 9 h Cérémonie d'hommage aux fusillés à Desclieux
- * **Dimanche 27** : Marche Départ 8 h - Bourg Rivière Pilote - (Caravane et marche vers Fougainville).
- * **Samedi 26 et Dimanche 27** : au Parc Aimé Césaire de Fort-de-France, à l'initiative du MIR - 19 h pièce de théâtre « *Soif d'existence* » - 20 H débat avec un historien et une sociologue.

A découvrir sur

www.jikanbouttv.com



OBATALA : une **troupe de danse** **Afro-Mexicaine**

Pour nous contacter :
jikanbouttv@gmail.com

